

le 20 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V 142 Vœu relatif au massacre de l'université de Garissa.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le massacre de 148 victimes, essentiellement des étudiants, lors de l'attaque de l'université de Garissa, au Kenya, le 2 avril dernier, vraisemblablement commis par des djihadistes somaliens shebab ;

Considérant le manque de réaction de la communauté internationale dans les jours suivant le massacre ;

Considérant que ce massacre s'inscrit dans une série de drames obscurantistes de la part de terroristes ciblant régulièrement des institutions culturelles, archéologiques, éducatives et scolaires ;

Considérant que la culture et l'éducation doivent être parties prenantes de la lutte contre le terrorisme, au-delà des seuls moyens conventionnellement utilisés par les États et la communauté internationale pour s'y opposer ;

Considérant le souhait formulé par la Maire de Paris à l'issue de son déplacement à Tunis le 21 mars dernier suite à l'attentat du musée du Bardo, de vouloir créer des jumelages entre institutions parisiennes et tunisiennes, notamment via les écoles de la capitale ;

Sur proposition de M. Yves POZZO DI BORGO, M^{me} Fadila MEHAL, M. Eric HELARD et des élus du Groupe UDI-MoDem,

Emet le vœu que :

- la Ville de Paris exprimer et renouvelle son plein et entier soutien au peuple kenyan suite à cet effroyable attentat,
- la Ville de Paris, en lien avec les étudiants kenyans à Paris et les services éducation de l'ambassade du Kenya en France et de l'ambassade de France au Kenya, étudie la mise en place de coopérations entre établissements d'enseignement supérieur.